

# Autrey-le-Vay

## Vœux 2023

Le Conseil Municipal et moi-même avons le plaisir de vous retrouver enfin après 2 années sans vœux, suite au Covid. Le lien social est un élément essentiel dans nos petites communes. Chacun d'entre nous a vécu différemment l'instauration du couvre-feu, les restrictions de sortie, le pass vaccinal. Ces événements ont fait naître un clivage au sein de la population, clivage qui j'espère aujourd'hui va s'effacer au fil du temps. Des règles, il en faut mais il est parfois difficile de trouver le bon équilibre. Nous avons vu les limites de notre système de santé. Je voudrais vraiment remercier tous les soignants et toutes les personnes qui au quotidien ont travaillé sans relâche pendant les deux années difficiles qu'ont été 2020 et 2021. Malheureusement, l'hôpital est toujours sous tension en 2022, à chaque épisode épidémique. Personne n'a de solution miracle pour améliorer notre système de santé ; il faudra du temps et du courage politique.

Du courage politique, il y en a ! Au quotidien, vos élus sont au travail pour améliorer la vie de tous les jours. Le contexte économique n'est pas favorable. La faute à l'Ukraine diront certains ; un peu trop facile je trouve. Oui la guerre qu'a déclaré la Russie sur le sol européen a créé un déséquilibre dans le coût des énergies, des denrées alimentaires, mais notre système économique n'est plus viable.

Pour moi, ce système capitaliste n'est pas viable. Toujours plus de croissance, pourquoi ? Pour toujours plus de pauvreté et un écart de plus en plus grand entre les riches et la classe moyenne. Je pense que vous êtes tous réunis avec moi pour dire que l'Humain doit être remis au centre de nos préoccupations et que l'aspect financier doit venir après.

Je voudrais revenir sur la guerre en Ukraine. Je salue la décision de la France et de l'Europe de s'engager humanitairement, mais aussi militairement, en apportant un soutien logistique au Président Zelenski. Il est de notre devoir de défendre l'intégrité de l'Union Européenne et de l'Ukraine, pays qui nous sépare de la Russie et de son président qui ressemble à un certain dictateur des années 30-40 avec une soif de pouvoir et de grandeur. A cette époque-là, l'absence d'intervention des Alliés lors de l'invasion de plusieurs pays par l'Allemagne et avait mené à la Seconde Guerre Mondiale et à ses atrocités. J'ai une pensée particulière pour nos soldats qui sont engagés au quotidien pour défendre la démocratie mise à mal et défendre les intérêts de la France dans différents pays.

Comme je l'ai dit précédemment, le contexte économique est particulièrement difficile pour les entreprises, les artisans, les commerçants et pour tous les Français. Le dérèglement climatique accentue les problèmes. Les sécheresses, plus particulièrement, mettent en difficulté les agriculteurs et menacent l'approvisionnement en denrées alimentaires. La transition énergétique et la transition écologique doivent être au centre de nos préoccupations, de celles de nos hommes politiques mais aussi de chacun d'entre nous.

Dans tous mes mandats, je mets en œuvre des actions concrètes en ce sens. Cela passe par exemple par :

- **Au Syndicat de Collecte des Déchets Ménagers :**
  - l'installation de cuves de récupération des eaux de pluie pour le nettoyage des véhicules de collecte, préservant ainsi les ressources en eau pour les habitants de notre territoire ;
  
- **Au sein de la Communauté de communes :**
  - l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie ;
  - La création d'une mare au bord de la nouvelle jonction entre Rougemont et Bonnal sur la voie verte, pour la préservation de la biodiversité ;
  - Le travail au sein de la Communauté de Communes sur la future compétence eau et assainissement à l'horizon 2026 ;
  
- **Le Syndicat de la Haute Vallée de l'Ognon** travaille sur l'ensemble du bassin versant de l'Ognon et de ses affluents pour améliorer la qualité de l'eau et préserver la ressource, la faune et la flore. Plusieurs projets sont en cours d'étude sur notre territoire. Je fais partie du comité de pilotage de ces projets au sein de la communauté de communes :
  - Restructuration et re-création de zones humides sur des étangs à Granges-le-Bourg, Crevans et sur le Scey ;
  - Création d'un Espace Naturel Sensible en lieu et place de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique présente sur notre commune dans la prairie. Si ce projet voit le jour, ce sera près de 70 Ha sur une centaine qui seront préservés en bordure de l'Ognon. Cet espace bénéficiera d'un plan de gestion strict sur toute sa surface. Les 6 Ha de communaux avec ses mortes et frayères seront également intégrés dans cet espace. Les haies et les prairies permanentes seront ainsi préservées, gage de corridor pour la biodiversité.
  
- **Au niveau de la commune :**
  - La qualité de l'eau et la préservation de cette ressource définissent notre ligne de conduite. Mes 2 adjoints, qui représentent notre commune au Syndicat des eaux, travaillent en ce sens.
  - La mise aux normes de l'assainissement des habitations du village se concrétise au fur et à mesure :
    - toutes les nouvelles constructions sont aux normes ;
    - les habitations achetées récemment avec dépôt de permis de construire sont en cours de mise aux normes, voire déjà aux normes (famille BADECHE, Florian LAGY, famille SANTORO, moi-même) ;

- une initiative individuelle de mise aux normes (famille GOGUEY) ;
  - enfin, les autres maisons achetées récemment devront se mettre aux normes au cours de l'année 2023 (famille WENGER, Elodie MOREL, famille MARCHAND) ;
  - bien entendu, la commune doit également montrer l'exemple : la mise en conformité du bâtiment communal interviendra en 2023 et celle du camping en 2024.
- Je suis engagé, avec le Conseil Municipal, dans la transition énergétique et écologique depuis mes 2 premiers mandats. Nous poursuivons nos efforts sur la sobriété énergétique par l'installation de LED sur notre éclairage public en 2023-2024 ainsi que son extinction entre 23h et 5h du matin.
  - Une étude thermique sera réalisée sur notre bâtiment communal ; les travaux préconisés seront programmés.
  - Un nouveau bloc sanitaire, exemplaire en matière énergétique, sera construit au sein du camping municipal (récupération des eaux de pluie pour les toilettes, ...), une nouvelle aire de jeux sera installée.
  - La création d'une place communautaire devant la mairie en intégrant la désimperméabilisation des sols.
  - Création d'un cheminement doux entre le camping et la voie verte, projet en partenariat avec le pays des Vosges Saônoises qui a la charge du schéma de mobilités douces (dossier sur lequel je travaille à l'échelle de notre territoire avec le vice-président aux transitions de la communauté de commune).

Les petits ruisseaux, comme on dit, forment les grandes rivières, toutes les initiatives individuelles ou collectives porteront leurs fruits demain.

Il me semble également important de vous parler de 2 compétences sur lesquelles travaille la communauté de communes : elles auront toutes deux un impact sur votre quotidien !

- Premièrement, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : il va nous permettre d'établir un document qui va régir pour les années à venir plusieurs domaines dont l'urbanisme et l'agriculture par exemple, en vue de donner des orientations stratégiques pour le développement de notre territoire, sa préservation, ... Il ne faut pas voir ce document comme une liste de contraintes mais plutôt comme un ensemble d'actions qui vont pérenniser la vie dans nos villages et nous permettre de nous adapter au changement climatique.
- Deuxièmement, France Services : ce dispositif découle de l'Agenda rural 2021 voulu par le Président de la République et défendu par les maires ruraux de France. Depuis

3 ans, je suis Vice-Président du bureau des Maires ruraux de Haute-Saône. Dans ce cadre, nous travaillons mensuellement avec le Préfet, le sous-Préfet sur plusieurs thématiques : l'égalité hommes-femmes, la difficulté pour nos concitoyens à accéder aux services publics de proximité par exemple. La Haute-Saône a vu la création de 28 maisons labellisées « France Services » dont une à Villersexel. La communauté de communes a désormais la compétence ; 3 personnes sont présentes pour vous accompagner dans vos démarches administratives. Un conseiller numérique, dont le poste est financé par le département, vous accueillera pour vous aider à la création d'une adresse e-mail et à la manipulation de l'outil informatique. Parallèlement, plusieurs organismes tels que la CAF, la Trésorerie, la CPAM, exercent des permanences régulièrement. Je vous invite à prendre contact avec ces professionnels si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches.

Je vais également vous parler des projets dont je suis responsable au sein de la Communauté de communes :

- Nous avons engagé des travaux de connexion de la voie verte avec Rougemont qui vont s'achever d'ici mars 2023 (subventionnés à hauteur de 80%).
- Nous avons également réalisé une première phase de restauration d'éléments patrimoniaux sur notre territoire communautaire qui comprend 34 communes, tels que fontaines, calvaires, chapelles, ... 6 communes ont été concernées en 2022. Ces restaurations sont prises en charge à 100% par la Communauté de communes et subventionnées à hauteur de 60% par le Département et l'Etat. Une deuxième phase est en cours de réflexion pour l'année 2023. Notre commune sera bénéficiaire de ce dispositif mais dans les dernières, m'occupant de cette action, je ne souhaite pas faire passer notre village dans les prioritaires, vous le comprendrez je pense !

Enfin, je vais vous parler un peu de la commune et des travaux déjà réalisées sur les années 2021 et 2022 :

Nous avons, avec le Conseil municipal, maintenu nos efforts de sécurisation sur l'ensemble du village. 58 000€ de travaux de voirie ont été réalisés en 2021 et 22000€ au titre de l'année 2022. L'Etat et le Département ont co-financé ces travaux à hauteur de 60%. Pour rappel : création d'une chicane rue des Vosges, 2 passages surélevés rue de l'enfer et rue de Marast ; poursuite du remplacement et du prolongement des bordures de trottoirs rue de Marast, rue de l'enfer, grande rue et rue de Vesoul ; réfection de la chaussée impasse du Blaisonnier. Nous avons créé un chemin piétonnier rue des Vosges pour desservir les nouvelles habitations et ainsi sécuriser l'accès au centre du village. Nous avons également collaboré avec la famille DECARD à la création d'un lotissement privé de 4 parcelles. La voirie et les réseaux seront rétrocédés gratuitement à la commune en 2023. Merci à la famille DECARD pour son investissement pour le développement de notre commune.

J'en profite pour vous annoncer que nous avons atteint les 100 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2023, selon le décompte officiel de l'INSEE, preuve de l'attractivité de notre commune. Nous avons vu l'arrivée de nouvelles familles ces 2 dernières années, des constructions neuves, ainsi que le rachat de plusieurs bâtisses à titre de résidence principale. Je suis ravi d'accueillir ces nouvelles familles (présentation si présentes). Pour rappel, nous étions 58 habitants lorsque j'ai été élu Maire en 2008. Nous sommes l'une des seules communes où la population augmente significativement sur les 34 communes qui composent notre territoire.

Par ailleurs, concernant la forêt, vous n'êtes pas sans savoir que le changement climatique a un impact négatif sur les massifs forestiers. En conséquence, nous devons changer nos modes de gestion si nous voulons que notre forêt perdure. Des coupes blanches ont été effectuées sur 2 parcelles ; la replantation est en cours. Nous avons été soutenus financièrement par l'Union Européenne à hauteur de 40% sur la parcelle n°5 et par l'Etat, sous le contrat France Relance, à hauteur de 80% sur la parcelle n°6. Des coupes sanitaires seront mises en œuvre en 2023.

Au niveau intercommunal, la commune d'Autrey a été à l'initiative des travaux engagés dans le cimetière : implantation d'un colombarium, de cavurnes, et d'un caveau d'attente. Coût de l'opération : 12 000€ à partager en 3 avec les communes de Moimay et Marast (17% à la charge d'Autrey).

#### Il est désormais temps de faire l'état des projets prévus pour 2023 :

1. Remplacement des bordures de trottoirs rue de Vesoul avant réfection de la chaussée par le Département.
2. Achat par la municipalité de la maison COHE. Cette maison fera l'objet d'une mise à disposition par convention à l'association Blanc Cass. Cette dernière disposera ainsi d'un espace de réunion, d'un atelier et d'un lieu de stockage pour son matériel.
3. Après la deuxième phase de restauration de la fontaine en 2022, un second projet va se concrétiser en 2023. La sépulture nouvellement restaurée de la famille GRIBOULARD sera installée au printemps sur un espace communal. Coût total des 2 opérations : 11 000€, subventionnés à hauteur de 25% par le Département.
4. Un nouveau panneau d'affichage est en cours de fabrication et sera implanté devant la Mairie.
5. Le pont rue de l'enfer sera également remis aux normes avec la mise en place d'un nouveau garde-corps. Coût de l'opération : 18 000€. Financement à hauteur de 60% par l'Etat et le Département.
6. Nous avons lancé une première campagne de remplacement de notre signalétique en 2022 ; une deuxième commande sera effectuée en 2023, en collaboration avec la Communauté de Communes (dans la cadre d'un groupement de commandes pour minimiser le coût d'achat).

Je ne reviens pas ici sur les projets liés à la transition écologique et énergétique que j'ai détaillés au paravent.

Avant de vous adresser les vœux du Conseil Municipal, je voudrais bien sûr remercier tous mes conseillers pour leur investissement et leur travail respectif dans les commissions, dans l'intérêt de la commune et je le répète le seul intérêt de la commune. Je remercie les agents, Chantal, Christine et Bernard, pour le travail réalisé tout au long de l'année. Merci à l'association de chasse qui œuvre à la gestion cynégétique dans l'intérêt de nos plantations forestières et bien sûr à l'association Blanc Cass, son Président Thomas, ses membres et ses bénévoles, pour leur investissement dans les animations qui rythment la vie de notre village. Merci aux habitants pour l'entretien des espaces vert devant leur maison, aux initiatives individuelles pour l'embellissement de notre village, merci en particulier à Françoise et Fabienne qui ont été nommées pour le fleurissement au niveau départemental. Merci à Julien qui a pris sur son temps personnel pour nettoyer devant la mairie pour toutes les cérémonies qui ont lieu ici.

**Il me reste à vous souhaiter, au nom du Conseil Municipal et de l'association Blanc Cass, à vous et à vos familles, une très bonne année 2023, une bonne santé et la concrétisation de tous vos projets.**

Le Maire,

Charles GRANET